

**1- Application des conditions générales de vente**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes conclues entre SILMER et un client. Elles prévalent sur toutes autres conditions particulières ou conditions générales d'achat du client. Le seul fait de passer commande implique l'acceptation expresse et sans réserve du client des présentes CGV. Le fait que SILMER ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une des conditions fixées aux présentes ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

**2- Commandes**

A défaut de contrat spécifique, le contrat de vente est constitué par le document d'offre de prix remis par SILMER et accepté par le client. Toute modification, partielle ou totale, ou annulation de commande demandée par le client ne pourra être prise en considération par SILMER que si elle est faite dans un délai de quinze jours ouvrés avant la date de livraison prévue. SILMER se réserve le droit de facturer les frais de retour ainsi que tout autre coût ou dommage engendré par l'annulation ou la modification de la commande.

**3- Livraison**

La livraison s'effectue soit par la remise directe du produit au client sur le site du vendeur (vente départ), soit par le déchargement au lieu de destination indiqué par le client (vente franco).

Les délais de livraison de SILMER n'ont qu'une valeur indicative. En aucun cas, un retard de livraison ne peut donner lieu à dommages-intérêts, à pénalités, à retenue ou à annulation des commandes en cours.

**4- Enlèvement**

En cas de vente départ, le client s'engage à prendre livraison de la commande dans un délai de dix jours à compter de la mise à disposition des marchandises. Dans le cas contraire, SILMER pourra résilier la vente de plein droit et sans préavis sous réserve de tous dommages et intérêts.

**5- Réception, retour et garantie**

En cas d'une vente départ, la prise en charge des marchandises par le client comporte acceptation sans réserves de leur conformité quant à leur quantité, dénomination et qualité.

Les marchandises vendues franco doivent être réceptionnées, quant à leur quantité et dénomination, à l'arrivée du véhicule sur le lieu de livraison. A cet effet, la signature par le client ou son représentant du bordereau de livraison, faisant apparaître le tonnage livré et facturé, fera présumer de la conformité des produits livrés. Pour la détermination des quantités, seuls les poids consignés soit sur le certificat de jaugeage soit sur les documents de transport (poids bascule) et repris sur le bordereau de livraison feront foi. La livraison d'une quantité de produits s'écartant de plus ou moins 5 % (cinq) en masse de la quantité commandée sera réputée conforme à la commande. Sans préjudice des recours qui peuvent être exercés vis-à-vis du transporteur, toute contestation auprès de SILMER relative aux marchandises livrées, doit être formulée par lettre recommandée avec avis de réception dans les deux (2) jours ouvrés qui suivent la réception des produits et avant toute transformation. Aucune réclamation ne sera admise pour des marchandises qui auraient déjà été utilisées ou transformées par le client. A défaut de contestation réalisée selon les termes ci-avant chaque livraison est considérée comme acceptée sans réserve. Les marchandises sont garanties pour des utilisations et conditions de stockage conformes à leur destination prévue, et pour une mise en œuvre respectant les recommandations de SILMER et les normes techniques en vigueur. Les produits vendus peuvent subir des variations de poids et de couleurs inhérentes aux gisements de SILMER. La garantie et responsabilité de SILMER est limitée, au choix de SILMER, soit au remplacement gratuit des produits reconnus défectueux par SILMER, soit à leur remboursement, à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts.

**6- Prix**

Les prix de vente sont fixés conformément au tarif en vigueur au moment de la passation de la commande. SILMER se réserve le droit de modifier le tarif à tout moment sous réserve d'un préavis de quinze jours. Les prix s'entendent en euros hors taxes net sans escompte, départ ou franco. Les prix indiqués sur devis sont valables pendant 30 jours, sauf convention contraire.

**7- Facturation**

Les factures sont payables en euros à 30 jours au plus tard date d'émission de la facture, sans escompte. Toute déduction/compensation opérée par le Client à l'encontre de SILMER est exclue.

Le non-paiement total ou partiel d'une facture à une seule échéance autorisera SILMER à exiger son paiement au comptant avant exécution de toute nouvelle commande. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification.

**8- Transfert des risques et de propriété**

Sauf stipulations contraires prévues au contrat, en cas de vente départ ou de vente franco, le client supporte tous les frais et risques inhérents au chargement et au transport des marchandises. Pour les ventes à destination de l'étranger, le transfert des risques et des coûts s'effectuera selon l'Incoterm CCI prévu au contrat, dernière version en vigueur au moment de l'établissement de l'offre. En cas de vente franco, SILMER décline toute responsabilité pour les dommages subis ou causés lors du transport, tels que par exemple les dommages causés aux tiers par la marchandise, les retards de livraisons, etc. Le client a l'obligation de notifier au transporteur ses protestations motivées par lettre recommandée dans les trois (3) jours ouvrés qui suivent la réception des marchandises et ce sous peine de déchéance de ses droits tant à l'égard du transporteur que de SILMER (art. L.133-3 C. Com.). En tout état de cause la responsabilité de SILMER n'excédera jamais les limites de la responsabilité du transporteur. Le transfert de propriété des produits livrés interviendra dès le complet paiement des factures correspondantes.

**9- Résiliation - suspension**

SILMER se réserve la possibilité de suspendre et/ou de résilier de plein droit et sans indemnité de sa part toute commande dont l'exécution, dans les délais convenus, serait devenue impossible ou plus onéreuse, du fait de circonstances ou d'événements extérieurs échappant à son contrôle, et ce, sans qu'il puisse lui être opposé le caractère éventuellement prévisible desdits événements au moment de la conclusion du contrat. Il en sera ainsi, notamment, dans les cas suivants : grèves, générales ou particulières, troubles résultant d'hostilités, révoltes, cataclysmes, actes de terrorisme, épidémies, retards ou défauts d'approvisionnements en matières premières, énergies ou fluides, machines mises à l'arrêt, ne résultant pas du fait de SILMER, indisponibilité des moyens de transports pour quelque cause que ce soit etc...

**10- Propriété intellectuelle**

Tous les documents techniques, produits, photographies remis à nos clients demeurent la propriété exclusive de SILMER, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Les clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

**10- Protection et traitement des données personnelles**

SILMER s'engage à traiter les données à caractères personnelles du client conformément à toutes les lois applicables et au Règlement (UE) 2016/679. Les données personnelles recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à SILMER par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires dans le cadre du contrat de vente sans qu'une autorisation du client ne soit nécessaire. Le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Le client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Pour exercer vos droits ou pour toute demande relative à l'utilisation de vos DCP, veuillez nous contacter par mail à l'adresse suivante : [silmer@gagneraud.fr](mailto:silmer@gagneraud.fr) (il sera répondu sous réserve que vous justifiez de votre identité). Vous pouvez introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

**11- Ethique des affaires – Lutte contre la corruption**

Le Client est informé que, conformément notamment à la loi dite « Sapin II » relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique du 9 décembre 2016, SILMER veille à ce que l'ensemble de ses collaborateurs, en particulier ceux qui ont la capacité de l'engager dans les relations vis-à-vis des tiers, partagent et appliquent les règles légales et les règlements internes garantissant le respect de l'éthique des affaires. Le client s'engage à respecter les principes et règles prévus dans les lois et règlements applicables en matière de conflits d'intérêts, de droit de la concurrence et de lutte contre la corruption et le trafic d'influence. Tout manquement de la part du client aux obligations du présent article sera considéré comme un manquement grave donnant droit à SILMER de mettre fin aux relations commerciales avec le client, de plein droit, sans préavis ni indemnités, mais sous réserve des dommages et intérêts en résultant, auxquels SILMER pourrait prétendre.

**12- Droit applicable et clause attributive de juridiction**

Pour l'exécution et l'interprétation éventuelles des présentes, comme pour tout litige concernant nos ventes, attribution de juridiction est faite expressément au tribunal de commerce d'Amiens qui sera seul compétent, même si l'il s'agit de marchés internationaux. Il est précisé que l'ensemble des rapports entre les parties est soumis au droit français, et c'est donc le droit français qui devra être appliqué par le tribunal.